

Rapport d'activités 2004 du Pôle d'études françaises de l'Université d'Innsbruck

En 2004 les activités du Pôle interdisciplinaire d'études françaises, qui existe depuis 2001 à l'Université d'Innsbruck, ont pu être poursuivies, élargies et encore mieux institutionnalisées grâce à la nouvelle convention et à l'intégration de nouveaux locaux. Le Pôle qui s'est donné comme objectif d'encourager la coopération dans le secteur de la recherche avec la France et ce dans toutes les disciplines représentées à l'Université d'Innsbruck, est financé à parts égales par la République française et par l'Université d'Innsbruck.

Diverses informations et évaluation des besoins de l'ensemble de l'université

Au début de l'année 2004, un courriel a été envoyé à tous les enseignants et chercheurs de l'Université d'Innsbruck pour que le Pôle d'études françaises s'ancre mieux dans leur esprit et pour faire correspondre au mieux les activités du Pôle aux vœux et attentes de chacun. Ce courriel comprenait d'une part des informations pour promouvoir le Pôle, et d'autre part un questionnaire en vue de préciser les coopérations existantes et souhaitées. Les réponses de ce formulaire en ligne ont permis de se faire une première idée du grand intérêt porté par les chercheurs de l'Université d'Innsbruck au Pôle d'études françaises.

Dans un deuxième temps, c'est-à-dire au mois de mars, deux après-midi d'informations ciblées se sont tenues à la faculté des Sciences humaines et à la faculté des Sciences économiques et sociales où les personnes présentes ont pu s'informer en détails sur les possibilités de subvention ; elles ont également pu discuter avec le Pôle de leurs souhaits et problèmes. Parmi les nombreux participants, certains avaient déjà coopéré avec la France et se sont gentiment proposés pour endosser le rôle d'interlocuteur et de contact, si nécessaire.

Journée de la France

Le 23 novembre 2004 s'est déroulée à l'Université d'Innsbruck la Journée de la France. Dans le cadre de cette manifestation, on pouvait obtenir tout un éventail d'informations sur les possibilités de coopération avec la France et de subventions pour les étudiants, les enseignants et les chercheurs.

Cette manifestation, qui a eu lieu en présence de Mme Anne-Marie Le Claire de l'Institut français de Vienne et de M. Jacques Bouché de l'Institut français d'Innsbruck, a débuté par un discours de bienvenue prononcé par M. Tilmann Märk, Vice-président de l'Université d'Innsbruck, puis s'est poursuivie par l'exposé de Mme Catherine Plichon, responsable des Relations internationales de l'Ecole supérieure de Commerce (ESCP-EAP), et par les interventions de Mme Erika Mangeng du Bureau des Relations internationales et de M. Julien Brunet de l'Institut français de Vienne au sujet d'obtention de bourses pour les étudiants. Pour conclure M. Bernhard Koch (Institut de Droit civil), ancien Directeur du Pôle d'études françaises

ainsi que Mme Lavric (Institut des Langues romanes), nouvelle Coordinatrice du Pôle ont présenté les différentes possibilités de subvention prévues par le Pôle pour les enseignants et les chercheurs.

Signature de la nouvelle convention, prolongeant celle de 2001 et augmentation du budget

La première convention de coopération a été signée en 2001 pour une durée initiale de trois ans allant de 2002 à 2004. En 2004, il a donc fallu renégocier et institutionnaliser définitivement le Pôle d'études françaises. Ces négociations entre le cabinet du Président, représenté par le Vice-président, M. Tilmann Märk, l'Institut français de Vienne, plus exactement l'Ambassade de France, représentée par son Excellence M. Alain Catta et le Pôle lui-même se sont déroulées dans une atmosphère très amicale. Elles ont abouti au renouvellement de la convention pour une durée de trois ans supplémentaires comprenant de nombreuses modifications et améliorations organisationnelles et surtout une augmentation du budget annuel.

Finalement, il faut encore mentionner que le Professeur Bernhard Koch s'est vu décerner par la République française l'Ordre des Palmes académiques pour lui rendre hommage et le remercier de tous les services rendus, entre autres, pendant les longues années où il a été le directeur du Pôle d'études françaises. Cette distinction est destinée depuis 1808 à des personnes ayant rendu des services éminents à l'éducation et à l'expansion de la culture française.

Améliorations organisationnelles et nouveaux locaux

En 2004 le Pôle d'études françaises a optimisé sa page web, entre autres, le lien sur la page d'accueil de l'Université d'Innsbruck a pu être bien mieux placé qu'auparavant. De plus, une banque de données a été créée qui génèrent automatiquement les listes de demande, les lettres d'accord, etc. et qui permet d'avoir sans cesse une vue d'ensemble détaillée du budget. Cette nouveauté a été mise en place dès 2005.

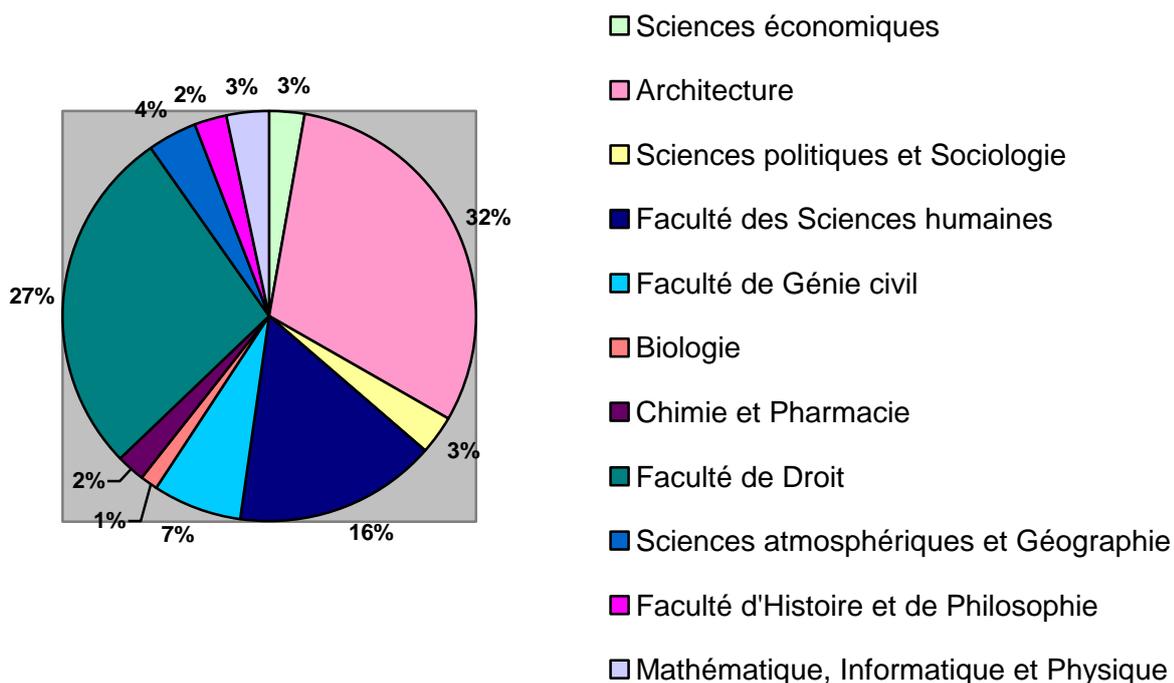
Sur le plan administratif, le Pôle d'études françaises a été rattaché au département « Pôle pays » (Länderschwerpunkte) qui fait partie de la Vice-présidence du Conseil scientifique et a emménagé avec les deux autres pays représentés, l'Italie et le Canada, à la fin de l'année dans la Claudiana. Les nouveaux locaux, situés dans la vieille ville d'Innsbruck (Herzog-Friedrich-Straße 3), apparaissent dans toute la splendeur de leur rénovation. Malgré tout, les coûts de l'organisation ont été réduits au minimum, par exemple l'équipement informatique a été financé et installé gracieusement par le centre informatique de l'Université d'Innsbruck. Les frais d'organisation et de bureau restent sous la marge des 5% de l'ensemble du budget.

Une grande partie du travail d'organisation et de bureau a été accomplie par Mme Carmen Konzett, assistante de recherche de Mme Lavric, et la comptabilité des subventions a été effectuée par le Bureau des relations internationales. A l'avenir, il serait souhaitable d'obtenir pour le Pôle d'études françaises un propre personnel. Des négociations à ce sujet sont en cours avec l'Institut français.

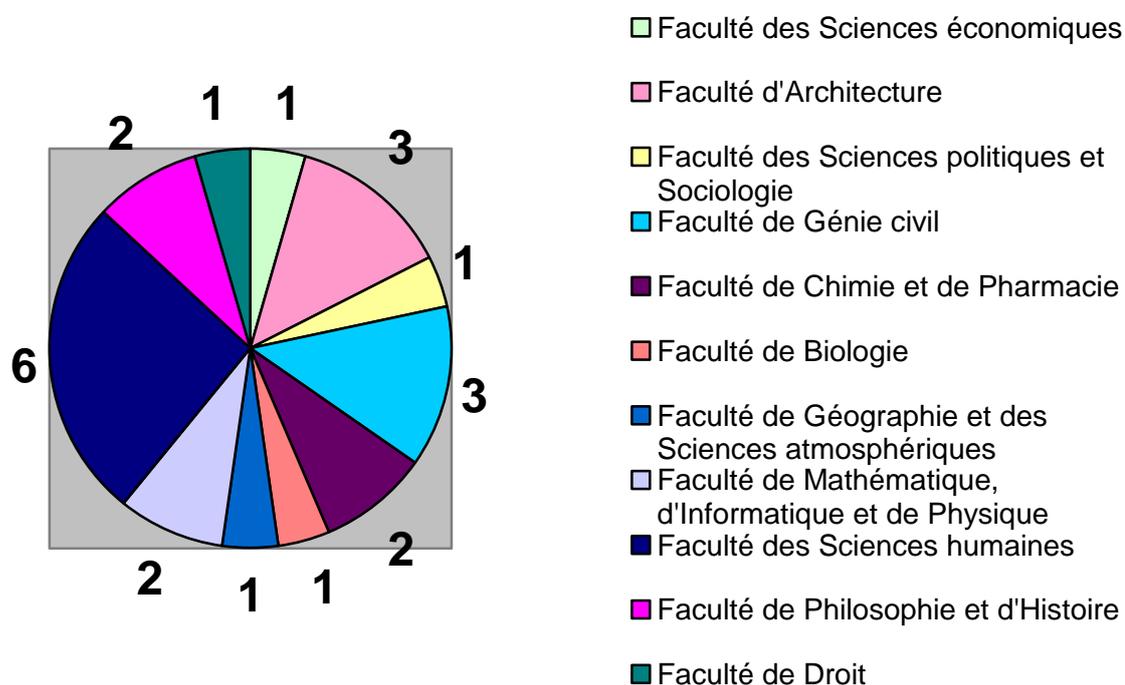
Subventions

Les moyens financiers ont été consacrés à divers objectifs dans le cadre de la promotion de la coopération avec la France dans les domaines de la recherche et de l'enseignement. Le fait d'avoir subventionné un large éventail d'instituts et de facultés souligne bien la volonté du Pôle d'être interdisciplinaire.

Parts des subventions en 2004 par facultés



Demandes subventionnées par facultés



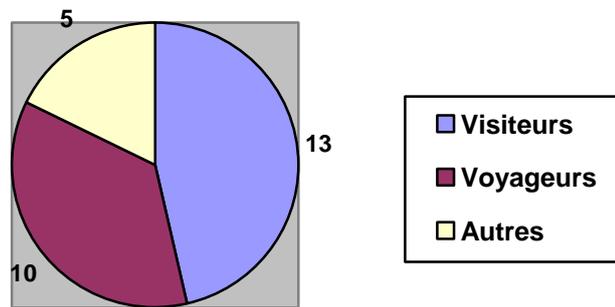
Le schéma ci-dessus montre qu'un large éventail de disciplines a été subventionné. Des projets de coopération avec la France issus de presque toutes les facultés ont pu être soutenus financièrement grâce au Pôle d'études françaises. Par conséquent, on voit bien que de nombreuses actions dans la recherche et l'enseignement à l'Université d'Innsbruck sont tournées vers la France.

Les manifestations subventionnées qui se sont déroulées en 2004 étaient donc non seulement très diversifiées quant aux thèmes mais englobaient aussi des types d'activités très différents : conférences en France et en Autriche, excursions avec des étudiants, ateliers, séjours d'enseignants-chercheurs, lectures...

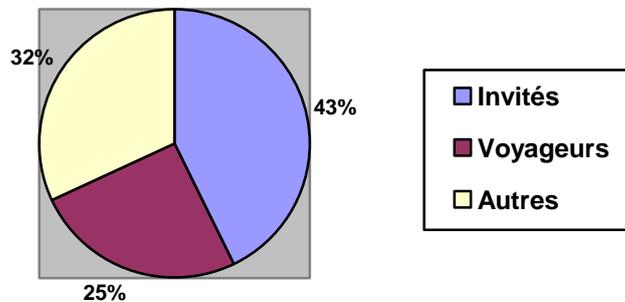
Faculté	Institut	Type d'activité
Faculté des Sciences économiques et Gestion	Comptabilité – finances – monnaies et commerce international	Cours donnés par un professeur invité en Autriche Séminaire / Table ronde Discussion sur la coopération
Faculté d'Architecture	Projet architectural	Conférence donnée par un professeur invité en Autriche
	Urbanisme et aménagement territorial	Excursion à Paris
	Bâtiments - édifices	Conférence et atelier en Autriche
Faculté des Sciences politiques et de Sociologie	Peacestudies	Atelier en Autriche
Faculté de Génie civil	Constructions métalliques, en bois et mixtes	Préparation d'un projet de recherche en Autriche
	Géotechnique et construction de tunnels	Atelier en France
	Ingénierie mathématique, géométrie et ingénierie informatique	Conférence donnée par un professeur invité en France
Faculté de Chimie et de Pharmacie	Biochimie	Séminaire et atelier en France
Faculté de Biologie	Botanique	Excursion en France
Faculté de Géographie et des Sciences atmosphériques	Géologie et paléontologie	Réunion de travail en France
Faculté de Mathématique, d'Informatique et de Physique	Mathématique	Séjour de recherche en France
	Astrophysique	Séjour de recherche en Autriche
Faculté des Sciences humaines	Langues romanes	Lecture de poésies à Innsbruck
		Participation d'étudiant(e)s à un séminaire en France
		Congrès et voyage chez des partenaires français
		Lecture d'auteurs à Innsbruck
		Intervention lors d'une conférence en France
		Conférence donnée par un professeur invité en Autriche
	Institut de Recherche « Brenner-Archiv »	Conférence donnée par un professeur invité en Autriche

Faculté d'Histoire et de Philosophie	Histoire ancienne et langues et civilisations orientales anciennes	Conférence donnée par un professeur invitée et discussion de projet en Autriche
	Préhistoire, antiquité et archéologie	Conférence et projet de coopération en Autriche

Nombre de subventions par type d'activité



Parts des subventions par type d'activité



Des partenariats ont été subventionnés avec les universités suivantes :

Voyageurs

Besançon (Université de Franche-Comté) (2)
Lyon (Ecole Normale Supérieure)
Grenoble (Université Joseph Fourier)
Villeneuve d'Ascq (Université des Sciences et Technologies de Lille)
Vannes (Université de Bretagne Sud)
Genève (Université de Genève)
Université de Caen

Visiteurs

Besançon (Université de Franche-Comté)
ESSEC Business School (Cergy-Pontoise)
Architekturbüro in Paris
Architekturbüro in Bordeaux
Agence d'architecture et d'urbanisme (Paris)
Universität INSA Lyon (Villeurbanne)
Sorbonne (Paris)
EHESS (Paris)

Université Panthéon-Assas Paris II
Université de Provence (Marseille)
Université Lyon II
Université de Caen
Service d'Astrophysique (Gif-sur-Yvette)

Dans le cadre de ses échanges, il faut surtout souligner

la reprise de contact avec Besançon

L'Université d'Innsbruck est liée à l'Université de Franche-Comté à Besançon depuis fort longtemps par une coopération de recherche avant tout dans le domaine des sciences humaines (sciences de la littérature, histoire); cependant une nouvelle génération, aussi bien à Innsbruck qu'à Besançon, a dû prendre le relais et grâce à plusieurs voyages et visites effectuées dans le cadre de congrès, les contacts ont pu être renoués pour aboutir à une prolongation de la convention de coopération.

Autres activités / Débuts de la création d'un centre de documentation

Don fait par l'Institut français d'Innsbruck de sa bibliothèque

En 2004, Le Pôle d'études françaises a organisé le déménagement de la bibliothèque de l'*Institut français* à l'Université d'Innsbruck. En effet, après l'intégration de ses nouveaux locaux (rue Innrain), l'*Institut français* ne disposera plus d'assez d'espace pour abriter sa bibliothèque. La totalité des fonds (environ 35 000 ouvrages) a donc été transférée à la bibliothèque universitaire. Durant l'été, les ouvrages ont tout d'abord été remis à la bibliothèque de la Faculté des Sciences économiques et sociales et sont saisis au fur et à mesure dans le programme informatique de la bibliothèque universitaire (ALEPH).

Acquisition d'ouvrages récents dans le domaine du droit

De plus, en automne 2004 un grand nombre de livres sur le droit français ont pu être achetés pour un montant de 6 538,- €. Ils sont venus enrichir les fonds de la Faculté de Droit et contribuent ainsi, conformément à l'objectif stipulé dans la Convention de coopération, au développement d'un Centre de documentation française.

Partenariat avec l'Institut de Traduction et d'Interprétariat

Finalement, les responsables du Pôle d'études françaises ont réussi à établir un partenariat entre l'Institut de Traduction et d'Interprétariat et la filière « Peace Studies » dont les études aboutissent à un Master en Paix, développement, sécurité et gestion international des conflits. Ce travail de coopération portera sur la traduction en français de la page d'accueil de cette filière. En outre, l'Institut de Traduction et d'Interprétariat s'est chargé de traduire la page d'accueil du Pôle d'études françaises et est prêt à s'investir dans un projet de traduction avec le Musée des beaux arts à Vienne. Ces collaborations sont d'autant plus précieuses qu'elles n'occasionnent aucun frais.